

Communiqué de presse

24 septembre 2021

Journée mondiale du tourisme

Le tourisme durable comme moteur économique et rempart environnemental dans l'océan Indien

À l'occasion de la journée mondiale du tourisme, célébrée chaque 27 septembre, les territoires participant à l'Année bleue de l'océan Indien en 2021-2022 réaffirment leur engagement pour un tourisme durable dans cette région au haut potentiel touristique, afin de concilier développement économique et social et protection de l'environnement marin et littoral.

Ramassage de déchets sur les plages du Mozambique, sensibilisation sur les déchets plastiques en Tanzanie ou encore inauguration d'une salle dédiée à l'économie bleue au Musée national des Comores : les territoires côtiers de l'océan Indien occidental ont lancé des actions concrètes pour encourager le tourisme durable, dans le cadre du projet de l'Année bleue de l'océan Indien. L'objectif est d'attirer des visiteurs, tout en les sensibilisant, ainsi que les communautés hôtes, à la protection des sites qu'ils admirent.

Le tourisme représente une part essentielle de l'activité économique des pays de l'océan Indien. L'industrie du tourisme et des voyages rapportait par exemple à l'archipel des Seychelles 21,2% de son PIB en 2017. S.E. Marcel Escure, Ambassadeur français à la coopération régionale dans l'océan Indien, souligne la volonté de développer un tourisme durable : « *un tourisme qui reste viable dans le temps, qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, qui répond aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.* »

« Point chaud » de biodiversité et offrant une diversité d'opportunités touristiques naturelles et historiques, le sud-ouest de l'océan Indien voit pourtant ses atouts se dégrader à cause du changement climatique, d'un développement côtier rapide, ou encore des aléas climatiques extrêmes. Aujourd'hui, 80% des récifs des pays de la Commission de l'océan Indien sont menacés. « *En plus des conséquences environnementales considérables, la région perd l'un de ses grands avantages touristiques. Les crises sanitaires, telles que le chikungunya, la dengue ou la Covid-19 montrent également la vulnérabilité des économies de la zone, qui comptent sur la venue des touristes* », précise M. l'Ambassadeur.

Face à ces défis, il s'agit d'ancrer le tourisme dans la durabilité et d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'économie bleue pour permettre l'émergence et la diffusion de modèles touristiques vertueux plus respectueux des écosystèmes naturels et de la biodiversité marine et côtière, sobre en carbone et permettant un développement local inclusif et durable.

Rassemblant depuis 2010 les représentants des Offices de Tourisme et les autorités touristiques de l'océan Indien, l'association « Îles Vanille » vise par exemple à rassembler les destinations de la région afin de valoriser les atouts de plusieurs îles pour un développement touristique commun. Visiter plusieurs îles lors d'un même voyage diminue également les impacts environnementaux du tourisme, pour une meilleure préservation des écosystèmes.

L'implication des populations locales dans la prise de décision et la mise en place des politiques de développement du tourisme, la gestion intégrée des zones côtières, l'extension des aires marines protégées ou la priorité donnée à la conservation de la biodiversité font partie des solutions pour suivre la voie d'un tourisme durable et inclusif.

« Nous travaillons à renforcer la coopération régionale, par les organisations internationales et régionales et par des initiatives telles que l'Année bleue de l'océan Indien. La France a fait du renforcement de la coopération régionale en matière d'économie bleue, dont le tourisme durable, l'une de ses priorités durant sa Présidence de la Commission de l'océan Indien en 2021-2022. » ajoute M. Escure.

Année bleue de l'océan Indien

De mai 2021 à mai 2022, la France coordonne aux côtés de l'Afrique du Sud, des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique, de la Tanzanie et des Seychelles, l'Année bleue de l'océan Indien. Par le soutien aux initiatives locales, des actions de sensibilisation, des projets de recherche, et la mise en place d'une journée de l'économie bleue commune, le 17 juillet, ce programme vise à renforcer les synergies régionales en matière d'économie bleue et à promouvoir une gestion durable et responsable des activités économiques côtières et océaniques et la conservation de la biodiversité et des espaces marins et littoraux. Il défend une économie bleue juste et inclusive, bénéficiant aux populations de la région, tout en assurant la pérennité des ressources de l'océan et du littoral.

L'année bleue de l'océan Indien est financée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français à l'occasion de la Présidence française de la Commission de l'océan Indien, et est mise en œuvre par les postes diplomatiques français de ces sept territoires voisins du sud-ouest de l'océan indien et par l'Institut de recherche pour le développement.